

Charte du bon grimpeur– Club d'Escalade des Vallons Saison 2025 – 2026

Nom, Prénom:

A la salle:

- A mon arrivée je me présente au responsable de séance, il / elle sera en capacité de me trouver un binôme et de me prêter du matériel si besoin
- Je n'hésite pas à demander conseil pour l'achat de matériel ou l'utilisation d'un nouvel équipement
- Je m'échauffe les articulations et commence par des voies faciles pour mon niveau
- Pendant la séance je peux demander des conseils au responsable de séance et aux grimpeurs expérimentés
- Si je viens avec mon enfant, j'en suis responsable pendant toute la durée de la séance. Je veille à ce qu'il ne perturbe pas la pratique et la sécurité des autres grimpeurs.

En tant que grimpeur :

- **Je suis coresponsable de ma sécurité avec mon assureur** : Je réalise mon encordement sans distraction et je vérifie le système d'assurage de mon assureur
- En tant que débutant, je fais vérifier mon assurage par le responsable de séance
- Je communique avec mon assureur pour l'avertir du départ, des éventuelles pauses, de l'arrivée au sommet de la voie et de la redescente.
- Je n'entreprends aucune manœuvre de descente sans en avoir averti mon assureur
- Je connais mes capacités, je choisi des voies adaptées et sait renoncer
- En salle j'utilise uniquement de la magnésie liquide

En tant qu'assureur :

- **Je suis coresponsable de la sécurité du grimpeur** : Je positionne la corde correctement dans le système d'assurage, je réalise un nœud en bout de corde et vérifie l'encordement du grimpeur

- En tant que débutant, je fais vérifier mon assurage par le responsable de séance
- Je communique avec le grimpeur pendant toute son ascension et n'hésite pas à le conseiller au besoin.
- Je retiens le grimpeur dès qu'il souhaite se reposer
- Je freine la chute du grimpeur
- Je ne lâche jamais le brin de corde sous le système d'assurage jusqu'au retour au sol du grimpeur

Le: